

Mauguio, le 10 septembre 2016

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 7 septembre 2016

Procès-Verbal n° 210-160910

Présents :

☞ Membres du Bureau :

Pierre **SARTRE**, Pierre **HAUBOIS**, René **PRADES**, Jean-Marie **SUQUET**

☞ Membres du Comité Directeur :

Cyrille **CHARPENTIER**, Gil **PERRI**, Serge **RABIER**, Gilles **REYNAUD**, Jacques **TOUTAIN**

☞ Responsables Formation et Sécurité :

Pascal **RIDAO** (Chef pilote)

Absents excusés :

Philippe **SERGENT** (SGS)

Ordre du jour :

- Point sur l'activité
- Point sur les avions
- Mise en place des vols « découverte » (nouvelle réglementation)
- Point sur le procès SMA
- Point sur la formation
- Questions diverses

**La réunion est ouverte à 18:15
par Pierre SARTRE, Président**

En préambule de cette réunion, Pierre SARTRE remercie les membres du Comité Directeur ainsi que les bénévoles qui se sont impliqués dans la tenue de la permanence du Club pendant les mois de juillet et août.

1 - Point sur l'activité au 31 août 2016 (Gil PERRI)

1697 heures de vol enregistrées au 31 août, soit quasiment 100 h de plus que la courbe prévisionnelle de 1600 h, malgré une machine en moins depuis la mi-mai.

Les conditions météo favorables de juillet et août ont permis de rattraper le retard de ces derniers mois.

La cotisation 2017 est maintenue à 200 euros (100 € pour les moins de 21 ans).

2 - Point sur les avions (Jacques TOUTAIN – Gilles REYNAUD)

- ♦ **F-GMKI** : moteur et pot vendus
- ♦ **F-BVCY** : montage radio 8.33 récupérée de KI à prévoir
- ♦ **F-GOZZ** : suite à la demande d'un pilote, mise à jour de la data base du GPS à prévoir
- ♦ **F-HAFP** : carénage de roue réparé ; en attente remontage
- ♦ **F-PCHM** : RAS

2 membres du Club sont en train de réaliser un chariot d'assistance pour déplacer FP et ZZ.

3 - Nouvelle réglementation parue courant août 2016 (applicable au 25 août 2016)

Le « vol découverte » remplace le baptême ; les conditions d'expérience pour pouvoir prétendre réaliser ce type de vol ont été modifiées.

Le manuel d'exploitation sera mis à jour afin de modifier la terminologie.

Ce texte a également modifié les règles de survol maritime et d'emport carburant : P. Ridao fera une communication sur ces nouvelles règles, mais elles sont toutefois affichées dans la salle de réunion.

4 - Point sur le procès SMA (F-GLHB) (Pierre SARTRE)

Le procès en appel aura lieu début janvier 2017.

La partie adverse a transmis un mémoire contestant une fois de plus nos conclusions.

La procédure suit son cours.

5 - Point sur la formation (Pascal RIDAO)

Carnet de route des avions : malgré une information transmise en juin à destination de tous les adhérents, des erreurs sont encore et toujours constatées dans la façon dont il est renseigné.

RAPPEL :

Le point principal à prendre en compte concerne la séquence de renseignement des éléments du vol.

1 - remplir Aérogest en premier,

2 - remplir le carnet de route avec les infos rentrées dans Aérogest → l'intégralité des colonnes du carnet doit être remplie sous peine de non-conformité pouvant entraîner une **contravention de 500 € par erreur à la charge du CdB**.

NB : le temps de vol à indiquer sur le carnet de route est celui calculé par Aérogest.

Le manuel d'exploitation va être modifié/précisé concernant les règles d'emports de passagers et **la masse maximale** à calculer pour les avions en fonction des aérodromes particuliers (Langogne notamment).

Instructeurs : Simon HUARD a démarré sa formation d'instructeur ; le moment auquel il pourra assurer la formation des pilotes n'est toutefois pas encore connue

Un nouvel instructeur a rejoint le Club ; il s'agit de Marc MOUROT ; il a déjà pris en charge 6 élèves.

6 - Questions diverses

a) cotisation spéciales pour les pilotes souhaitant voler, mais ne voulant plus le faire seuls

Quelques pilotes ont évoqué auprès de certains instructeurs et membres du Comité Directeur qu'ils ne se sentaient plus capables de voler seuls, mais sans vouloir pour autant arrêter de piloter.

Le Comité directeur reconnaît qu'il ne faut pas les laisser sur le bord de la piste.

Il est évoqué et discuté le fait de leur faire payer une cotisation « aménagée », avec comme contrepartie de voler avec un instructeur en place droite.

Il continueront cependant à payer leur(s) vol(s) comme n'importe quel adhérent.

b) temps de réservation des avions

Malgré les consignes explicitées dans le compte-rendu de la réunion du comité directeur du 18 novembre 2015 (voir CR-205-151120), force est de constater qu'elles ne sont pas intégralement respectées.

Pour mémoire, il est rappelé les règles de bon sens suivantes → **MERCI A TOUS DE LES RESPECTER pour la bonne humeur de chacun :**

- ♦ *retour à l'heure, pilote qui suit heureux* → nous décrivons souvent les retards des transports ... faisons en sorte de ne pas l'être
- ♦ **avions école (IJ + CY)** : il a été constaté à plusieurs reprises des réservations de « longue durée » pour des balades restau, alors qu'il est bien stipulé que ces avions sont avant tout réservés pour l'instruction ...

De fait, hors séances d'instruction, grandes navs PPL, tests en vol, vols de convoyage pour entretien, et sorties Club (éventuellement), toute réservation supérieure à 3 h sera :

- 1 – décalée d'office sur un avion de voyage (ZZ ou FP - lâchés machine obligatoire)
- 2 – ramenée d'office à une durée maximale de 3 h par le secrétariat, sous réserve que le temps de vol soit en cohérence (une réservation de 3 h pour un vol de 1 h n'est pas acceptable).

RAPPEL : un créneau de 3 h, c'est entre 2 et 3 séances d'instruction ...

- ♦ **avions école - suite** : hors grandes navs PPL, tests en vol, vols de convoyage pour entretien, **interdiction de réservations multiples** « sous réserve de météo » ... ça bloque inutilement des créneaux pouvant être mis à profit pour des élèves en tours de piste ou en local !
Là encore, le secrétariat se réserve le droit de ne conserver qu'un seul créneau sans demander l'avis du pilote concerné.

c) nouveaux inscrits depuis le dernier Comité Directeur

Grégory COUSTOU, Alain DRIARD, Mathis VIGROUX (J), Philippe COINTEPAS, Diego SANTALUCIA, Jacques ROUGE, François TARLIER, Romain GRILLON, Marc MOUROT (instructeur), Nicolas BOICHOT, Nicolas CHANAS, Laurent DESOLI, Gaëlle ROSAZZA, Erwin GUERAND

Le Comité directeur leur souhaite la bienvenue et de bons vols.

La prochaine réunion est prévue le 16 novembre 2016

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19 :45

Pierre SARTRE,
Président

Jean-Marie SUQUET
Secrétaire Général